



Divorce: Droits des conjoints francais

Par **Iolita93**, le **09/02/2015** à **14:00**

Bonjour,

Avant d'expliquer mon problème j'espère avoir une réponse rapide car j'ai vraiment besoin d'aide.

Je suis marocaine, j'ai 27 ans, mariée à un français depuis 2009, je suis rentrée en France en 2011. Tout se passait bien les premiers mois après j'ai vu que tout ce que Mr m'a montré est juste faux. J'ai beau donné des chances à cet homme pour qu'il se rattrape mais il n'a pas changé. Je me sens comme arnaqué dans ce mariage. On se dispute presque tous les jours et l'autre fois il m'a clairement dit "le divorce c'est pour les salopards (dsl pour les termes), je ne divorcerai jamais et si toi tu veux vas-y mais tu n'aura pas un seul sou de ma part", il me disait tout le temps le jour où j'en aurai marre de toi je te paye ton billet et tu rentres dans ton pays. Là je n'en peux plus, il m'insulte, m'humilie, me provoque et me pousse à partir.

J'avais fait la demande pour un passeport français et depuis il est devenu encore plus insupportable. Je ne me sens plus en sécurité ici, je veux divorcer mais j'ai qu'une carte de 10 ans, je ne travaille pas, je n'ai pas de ressources, je n'ai pas de famille ici.

J'ai vraiment besoin d'aide, si je peux avoir des adresses d'associations, des adresses mails, numéro de téléphone peu importe.

Merci d'avance

Par **domat**, le **09/02/2015** à **14:07**

bjr,

vous tapez sur votre moteur de recherche "associations aides aux étrangers" et vous aurez une liste.

de mémoire, il existe la Cimade et le Gisti entre autres.

cdt